

## DISPOSITIF PÉNIBILITÉ : QUELS CHANGEMENTS APPORTÉS PAR L'ORDONNANCE MACRON DEPUIS LE 1ER OCTOBRE 2017 ?

### PUBLIC CONCERNE

GRH/RRH/DRH – Chef d'entreprise/Dirigeant – Responsable d'équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts, professionnels de santé...)

### NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les différentes obligations liées au dispositif pénibilité
- Connaître et anticiper la gestion du dispositif
- Tout savoir sur les évolutions du dispositif pénibilité
- Sécuriser tout risque de contentieux
- Optimiser la rentabilité de l'entreprise grâce à nos préconisations

### FORMATION ET TARIF

Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.

Durée : 1 jour (7heures)

Tarif : 690 € H.T.

### CONTENU PEDAGOGIQUE

I- Le dispositif pénibilité depuis l'ordonnance Macron

- Les évolutions du dispositif
- Les obligations administratives liées aux facteurs de risques à déclarer
- Etablir un diagnostic

II- Vos obligations de déclaration et les droits pour les salariés

- Choisir la procédure à mettre en place adaptée à l'entreprise
- L'accord collectif, comment le négocier ? Comment le mettre en place ?
- La retraite anticipée

III- Vos obligations au long terme

- Savoir établir la traçabilité sur les risques auxquels sont exposés les salariés
- Mise en situation